

Conseil d'unité

Le mardi 28 juin 2022

Relevé de décisions

Présents : Cécile Legros, Arnaud Haquet, Sylvia Brunet, Jean-Philippe Lieutier, Hajer Rouidi, Valérie Parisot, Maud Laroche, Benoît Jean-Antoine, Antoine Mégie, Clément Laforge, Victor Vanier, Vincent Martin, Sébastien Adalid, Carole Nivard.

Excusés : Stéphane Pessina, Yamina Bensaadoune, Amélie Dionisi, Victor Guset

Ordre du jour

1) Informations diverses

- **Structuration régionale des unités de recherche en SHS**

- ***Pôle HCS***

A ce jour le pôle n'a toujours pas de responsable rouennais (Emmanuelle Annot, Vice-présidente de l'URN assure l'interim) alors que même que l'Université du Havre a nommé une co-responsable : Patricia Sajous, élue directrice du PRSH (structure fédérative équivalente à l'IRIHS).

Cette situation n'est pas sans poser de difficultés au regard des dossiers en cours.

- ***Processus RIN doctorants***

Les démarches entreprises par les directeurs d'unité de recherche en Sciences humaines et sociales auprès des dirigeants des trois universités et des élus de la région en vue du rétablissement du nombre de contrats doctoraux alloués au pôle SHS (12 habituellement contre seulement 7 cette année) n'ont pas abouti. La région a maintenu sa position en concédant une possibilité de discussion pour la répartition de l'an prochain. Toutefois, les perspectives sont minces, la région ayant affirmé vouloir concentrer ses financements sur la recherche « utile », en particulier dans le domaine de l'innovation industrielle, ce qui explique d'ailleurs que les 5 allocations en question aient été attribuées au pôle EP2M (physique/matériaux)...

Le CUREJ bénéficie toutefois de deux contrats région cette année ce dont il faut se féliciter. Il faut donc s'attendre à ne plus en bénéficier dans un avenir proche, sous réserve toutefois des modalités de sélection qui se font à partir d'expertises externes, ce qui explique le classement du CUREJ les deux projets ayant été très bien évalués.

CONSEIL D'UNITE

CENTRE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES JURIDIQUES
<https://curej.univ-rouen.fr/>

- **SRESRI** (*Schéma Régional Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation*)

La région Normandie a lancé sa campagne de renouvellement du SRESRI.

Dans le groupe de travail dédié à la recherche, siège Emmanuelle Annot pour l'Université de Rouen, et peut-être Pascal Buléon, directeur de la MRSH de Caen et co-responsable du pôle HCS.

En effet, contrairement aux schémas précédents, la concertation en 9 groupes de travail a été volontairement resserrée. Ainsi, les unités de recherche sont globalement mises à l'écart du processus d'élaboration, ce qui est problématique car ce schéma constitue le fondement juridique des dotations RIN (<https://www.normandie.fr/la-strategie-regionale-esri>).

Très récemment, les directeurs d'unité ont été sollicités pour remplir un questionnaire avant le 24 juin. En concertation avec les directeurs d'unité de recherche en SHS, une réponse collective a été élaborée à ce questionnaire¹. Globalement il s'agit de dénoncer l'absence d'adéquation des dispositifs de financement régionaux avec les besoins des SHS et la marginalisation des thématiques de recherche de ces laboratoires, qui ne sont pourtant pas toutes déconnectées des préoccupations économiques et sociétales de notre territoire comme semble le penser les dirigeants de la région.

Proposition de vote : il est demandé aux membres du conseil du CUREJ d'approuver l'adhésion du CUREJ à cette démarche collective.

> Vote favorable à l'unanimité

- **Commission recherche : démarche DDRS de l'URN**

Lors des dernières réunions de la commission recherche de l'URN et du conseil des directeurs d'unités de recherche (CDSR), la feuille de route « Développement durable et responsabilité sociétale » de l'URN a été présentée². En particulier, la structuration actuellement en cours de mise en place a été présentée avec à court terme la création d'un Institut des transitions chargé du pilotage interne à l'Université de cette démarche.

Au plan de la recherche, le chargé de mission auprès du Vice-président DDRS (Benoît Laignel) élabore actuellement une cartographie des laboratoires en lien avec les enjeux du DD&RS. Les premiers laboratoires audités l'ont été sur la base du nombre de projets de recherche collectifs consacrés à ces questions. Dans ce contexte, le CUREJ n'apparaît pas visible.

Dans un second temps ce sont aussi les publications et manifestations scientifiques qui seront recensées.

Afin de sensibiliser davantage les membres du CUREJ à ces questions qui vont imprimer toute la politique de l'université dont sans doute la politique d'emploi..., nous proposons :

- De faire un recensement des travaux des membres du CUREJ dans ce domaine
- D'inviter les représentants du service DDRS à notre prochaine AG afin qu'ils nous expliquent leur démarche.

¹ Voir annexe n°1

² Voir Annexe n°2 (pages 12 s.)

NB : L'université de Rouen Normandie organise le 2ème Symposium du réseau Européen **Ingenium** à Rouen les 5 et 6 octobre 2022³.

La 1^{ère} journée du symposium sera consacrée au DD&RS et la 2^{ème} à l'appel Erasmus+ « Universités Européennes » (résultat de notre candidature en Juillet 2022).

Les unités de recherche ont la possibilité d'y présenter, le 5 octobre, un poster sur la démarche DD&RS en recherche ou en enseignement et vie de Campus.

Proposition : il serait souhaitable que le CUREJ puisse y présenter un Poster.

- **Refonte du site web du CUREJ**

Le site actuel du CUREJ (sous format CMS Drupal) ne pourra plus faire l'objet de maintenance par la DSI à partir de 2023. Il serait souhaitable de créer un nouveau site sous un format plus accessible de type Wordpress.

Les services de l'université (DSI, Communication, voire IRIHS) n'étant pas en mesure de réaliser cette prestation, nous proposons de la faire réaliser par une entreprise extérieure. Une demande de devis est en cours.

Un groupe de travail va être constitué à ce sujet. Toutes les suggestions sont les bienvenues.

- **AG de septembre**

Contrairement aux usages habituels du CUREJ, il n'a pas été possible d'organiser une assemblée générale en cette fin d'année universitaire. Nous maintenons tout de même la tenue de deux assemblées par an.

La prochaine AG aura lieu le 15 septembre de 10 heures à 13 heures. Elle sera suivie d'un cocktail déjeunatoire.

2) Demandes de financement

Plusieurs demandes de contributions du CUREJ ont été soumises au vote du conseil.

- **Publication d'ouvrage collectif**

Demande de financement d'Antoine Corre-basset en vue de la publication du volume tiré du cycle de conférences "Approches critiques du droit" aux Presses de la Sorbonne.

Montant de la demande : 2500 euros

³ Voir Annexe 3

Proposition de vote : il est proposé aux membres du conseil du CUREJ d'approuver cette demande.

> Vote favorable à l'unanimité

- **Stagiaire – projet JUPITER**

Dans le cadre du projet JUPITER Antoine Mégie sollicite la prise en charge d'un stagiaire pour 3 mois afin de suivre les procès du terrorisme qui se dérouleront à la rentrée.

Montant de la demande : environ 1500 euros

Proposition de vote : il est proposé aux membres du conseil du CUREJ d'approuver cette demande.

> Vote favorable à l'unanimité

- **Déplacement colloque et organisation séminaire – projet CMR Advisory Council**

Dans le cadre du projet CMR Advisory Council, Cécile Legros demande la prise en charge de plusieurs postes de dépenses :

- *Contribution à l'organisation du premier séminaire de travail (13 et 14 octobre 2022) :*

Invitation d'une quinzaine d'experts (professeurs et avocats) de pays européens dans le domaine du transport international de marchandises par route en vue de la mise en place d'un **conseil interprétatif de la CMR** (Convention internationale relative au transport international de marchandises par route - signée le 19 mai 1956 à Genève) dont la mission consistera, après avoir identifié les points de la convention dont l'application est la plus différenciée dans les États signataires, à proposer, sur la base d'un travail de droit comparé entre les décisions des États qui ont déjà statué sur cette question, **une interprétation uniforme commune à caractère véritablement international**.

Budget : 7 000 euros.

Co-financements : DRIC/BQI : 3500 euros – IRIHS : 1500 euros – IDIT : 1000 euros.

Montant de la demande : 1 000 euros.

Proposition de vote : il est proposé aux membres du conseil du CUREJ d'approuver cette demande.

> Vote favorable à l'unanimité

CONSEIL D'UNITE

CENTRE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES JURIDIQUES
<https://curej.univ-rouen.fr/>

- *Demande de financement pour la participation à un colloque en Espagne*

L'université de Castellon en Espagne organise un colloque sur le droit international des transports fin septembre 2022. La communication de Cécile Legros sur le thème suivant : « The Creation of a CMR Interpretative Committee: The CMR Advisory Council » a été retenue.

Objet de la demande :

- Prise en charge du billet d'avion : environ 400 euros
- Prise en charge de trois nuits d'hôtel
- Prise en charge de la relecture de l'article par une traductrice professionnelle : 576 euros.

Montant de la demande : 1 000 euros environ + hôtel (si non pris en charge par les organisateurs) :

Proposition de vote : il est proposé aux membres du conseil du CUREJ d'approuver cette demande.

> Vote favorable à l'unanimité

• **Organisation du congrès de l'AFEE en 2023**

L'Association Française des Études Européennes en concertation avec Sébastien Adalid propose d'organiser son prochain congrès annuel à Rouen sur le thème : « La relance européenne ».

Il est proposé au CUREJ de prendre en charge l'organisation et le financement de cet important événement. Le congrès se déroulerait pendant l'Armada 2023.

Reste la question du financement, qui sera nécessairement obéré par l'augmentation des prix des prestations (hôtel, voyages, restauration) pendant l'Armada.

A ce stade :

- Un premier devis d'hôtel se monte à 15 000 euros
- L'AFEE contribuera à hauteur de 4 000 euros.
- Il est envisagé de demander plusieurs subventions :
 - o IRIHS
 - o Métropole & région Normandie
 - o Université franco-allemande
 - o Autres...

Étant données les multiples répercussions positives pour le CUREJ de ce type de manifestation de grande envergure, les membres du CUREJ se sont montrés enthousiastes.

CONSEIL D'UNITE

CENTRE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES JURIDIQUES

<https://curej.univ-rouen.fr/>

Il convient toutefois de rester vigilants sur le budget global qui devra être affiné. Une partie des dépenses pourrait être prise sur le budget 2022 du CUREJ (ex. acompte de réservation de l'hôtel).

Proposition de vote : il est proposé aux membres du conseil du CUREJ d'approuver le principe de l'organisation et du financement par le CUREJ de cette manifestation en 2023.

> Vote favorable à l'unanimité

3) Avis sur les candidatures aux contrats doctoraux établissement

Trois dossiers ont été déposés. Il convient de noter que tous ces dossiers concernent le droit public. L'absence de demande en droit privé est préoccupante.

| NOM | PRENOM | Sujet | directeur |
|-------------|------------------|--|------------------|
| BERNARD | Hippolyte | La régulation du cyberspace : analyse des droits européens, allemand et français | Sylvia BRUNET |
| HAMADOU | HISSEINE MAHAMAT | Les marchés communs en Afrique. Étude d'intégration régionale comparée | Sébastien ADALID |
| WANDJI NANA | LANDRY | La dématérialisation des procédures en droit des étrangers et de l'asile | Vincent TCHEN |

Proposition de vote : il est proposé aux membres du conseil du CUREJ d'approuver le classement suivant.

> Vote favorable à l'unanimité

1. BERNARD Hyppolyte
2. WANDJI NANA Landry
3. HAMADOU Hisseine Mahamat

Ces trois candidats seront auditionnés par l'École doctorale en vue d'un classement et d'une attribution finale des trois contrats dont bénéficie le CUREJ⁴.

Aucune question diverse n'ayant été présentée, la séance du Conseil est levée à 12h15

⁴ L'audition a eu lieu le 28 juin. L'EDDN n'a retenu que les candidatures des Messieurs Bernard et Wandji Nana. Un appel à sujets vient d'être lancé pour pourvoir le 3^e contrat.